



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Ueli Maurer
Chef du Département fédéral des finances
Bundesgasse 3
3003 Berne

Par courrier électronique à :
vernehmlassungen@sif.admin.ch
(une version Word et une version PDF)

Réf. : 20_COU_4542

Lausanne, le 20 janvier 2021

Consultation fédérale – Ordonnance sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 19 octobre 2020, vous avez fait parvenir à la Chancellerie d'Etat le projet de modification de l'ordonnance citée en titre pour consultation, ce dont nous vous remercions.

Le Gouvernement vaudois se détermine globalement comme suit.

En préambule, il convient de saluer la rapidité avec laquelle le législateur fédéral s'est saisi du sujet pour adapter le droit à une technologie très prometteuse pour la place financière suisse afin de positionner cette dernière à la pointe de la technologie au plan international.

De manière générale, le Conseil d'Etat se positionne **favorablement** sur le projet proposé. Comme il a déjà eu l'occasion de le dire lors de la consultation sur la loi, l'adaptation du droit fédéral est salubre pour les cantons à forte capacité d'innovation, comme le nôtre. Elle permet un positionnement fort non seulement de notre canton autour de la *blockchain* dans le cadre de la Trust Valley qui a été lancée avec un soutien politique affirmé de VD et GE, mais également de la Suisse entière comme hub d'innovation dans ce domaine. Sa compétitivité s'en retrouve renforcée en comparaison internationale grâce à un cadre propice à l'innovation dans la technologie des registres électroniques distribués (TDR).

Par ailleurs, le renforcement des conditions-cadres permet d'apporter des solutions novatrices à toutes les chaînes de valeur industrielles, notamment les industries agro-alimentaire et médicale qui sont prioritaires au titre de la politique de développement économique poursuivie par le Conseil d'Etat.

Les détails et les commentaires article par article se trouvent dans le questionnaire annexé à la présente.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos remarques, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

LE CHANCELIER



Nuria Gorrite



Vincent Grandjean

Annexe mentionnée

Copies

- OAE
- SG-DEIS